

QUEL PROJET POUR L'ARCHITECTURE ?

Certaines Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture préparent actuellement leur dossier d'évaluation pour l'HCERES¹ visant l'amélioration de la qualité de leur recherche et de leur formation. Les enseignants et chercheurs y présentent les bilans et les évolutions pédagogiques vers lesquelles se projeter pour la période quadriennale 2016-2020. Cette réflexion est un enjeu national dans le sens où l'architecture, et son enseignement, préfigurent les espaces habités de demain. Elle soulève par là-même, la question du sens que nous devons donner à notre profession pour le siècle qui vient.

La rédaction des stratégies d'avenir pour l'enseignement de l'architecture est toujours un âpre débat dans les ENSA. Débat dont nous devrions pourtant être spécialistes tant notre métier représente l'idée de projection (latin *projicere*, jeter vers l'avant), incarnée par le « Projet Architectural et Urbain », discipline centrale de l'enseignement de l'architecture en France. L'architecture n'est-elle pas aussi l'art de nous conduire vers un ailleurs, physique et/ou symbolique, au-delà de notre situation ? L'*arkhè* grecque à l'origine du préfixe *archi*, définit ainsi essentiellement une double fonction de commencement et de commandement. Une double fonction pour aller quelque part, ordonnatrice en préfiguration d'un devenir. Ce même *arkhè* a donné par exemple *argos*, lié au commandement du navire qui nous conduit au-delà des mers. L'accompagnement vers l'au-delà – plus loin que notre « contextité » d'êtres mortels - via les temples et les tombeaux, vaisseaux immobiles ancrés dans leur milieu, est pareillement et manifestement le sens premier des architectures originelles.

Dans chaque ENSA, nous, architectes praticiens, enseignants, chercheurs, travaillons donc au projet pour former les architectes qui, après nous, penseront et peut-être continueront à faire exister l'architecture. Dans ce cadre, nous nous devons d'intégrer les évolutions contemporaines de la société, voire de participer à leur projection vers un à-venir où nature et culture coexisteraient dans un équilibre complexe et dynamique producteur plutôt que destructeur de vie.

Pour autant, malgré l'essor récent de la recherche en architecture depuis la mise en place du LMD², nous n'y arrivons pas. Les dogmes subsistent et avec eux leur cortège de poncifs historicisants nous confortant en retrait de l'évolution de la société. Pourquoi de telles réticences et cette incapacité à (se) projeter ? Un retour dans l'histoire de l'enseignement de l'architecture en France nous montre que la restructuration nécessaire de la discipline pourrait passer par une redéfinition de ses principaux fondements. Trois principes pourraient ainsi commencer à être redébatlus : le dogme artistique, visant à ériger en vérité une certaine vision de l'esthétique, la séparation de la Pensée et du Faire, notamment via l'interdiction d'être entrepreneur et l'absence de réflexion épistémologique sur la discipline.

¹ Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

² Cycle universitaire Licence, Master, Doctorat

Le premier, initié par Colbert et Charles Perrault, sous l'égide de Louis XIV, semble en effet à l'origine de la création de l'Académie Royale. Il s'agissait de faire en sorte que les architectes formés soient porteurs « d'un bon gout à la française » toujours présent dans la mentalité de nombreux architectes et maitres d'ouvrages aujourd'hui. Depuis 1671, il y a près de 350 ans, l'enseignement de l'architecture a ainsi relativement peu évolué. Il s'agit de faire du « beau projet » et cela passe notamment par le « beau dessin ». Dans certaines Ecoles, nous dessinons encore il y a 15 ans les ordres classiques au lavis et le culte de la représentation reste dans la plupart des ENSA un vecteur essentiel de l'enseignement de l'architecture. Confondre le beau et le sens est ainsi profondément ancré dans notre apprentissage. Cela a conduit à l'implosion de l'enseignement de l'architecture en 1968, trop enfermé dans ses vieux conservatismes. Mais pour quels résultats ? Les innovations des années 80 sont devenues de nouveaux académismes. Il est temps de repenser l'architecture à l'aune de la pensée complexe et des nouveaux systèmes de conception et de communication ; nous devons mieux maîtriser notre langage géométrique mais ce n'est pas le dessin des notes qui fait la qualité de la musique.

L'enseignement de l'architecture s'est construit depuis l'origine sur un autre principe, celui d'une séparation entre l'acte de concevoir et l'acte de bâtir, même si nous en gardons étonnamment la responsabilité. Cette séparation « pour l'éthique » est inscrite dans la majorité des textes régissant notre métier depuis les règles de l'Académie Royale à la fin du 17^e siècle, mentionnant que les architectes de première classe ne pouvaient plus être en même temps entrepreneurs, ce qu'ils avaient toujours été en tant qu' « architectes », maître-maçons ou maître-charpentiers. Reprise par le code Guadet en 1895 (celui-là même qui refusa 30 ans plus tôt l'entrée de Viollet-le-Duc aux Beaux-Arts pour enseigner la construction), puis par les lois de 1940 et 1977 régissant la pratique architecturale, elle est dite éthique parce qu'elle fait le choix de l'indépendance de la pensée architecturale vis à vis de la logique marchande. Nous partageons tous l'idée que l'éthique nous impose de préférer la qualité des ambiances et des espaces que nous concevons à tout autre compromis. C'est ce qui fait la légitimité de notre métier. Mais cette posture a-constructive est un leurre dont il s'agit aujourd'hui de se dérouter. L'éthique est à trouver ailleurs que dans la séparation entre la Pensée et le Faire nous ayant coupés de la réalité de la transformation de la matière. Le temps nous montre, sous les pressions économiques et normatives, que nous avons de moins en moins prise avec l'acte de construire. La confiance se délite. Les entreprises et les maitres d'ouvrages passent outre³. Le Titre prend l'eau de toute part sous l'égide de projets de lois ou de volontés simplificatrices⁴. Retisser le lien avec la construction paraît inévitable, dans l'idée d'une économie de matière et d'énergie, mais aussi d'une plus grande maîtrise de l'édification, du point de vue humain, à l'image des architectes primés par le Global Award⁵.

L'enfermement dans une doctrine esthétique peu renouvelée couplée à la rupture du lien direct avec l'acte de bâtir, quelle que soit son échelle, sous-entendent le troisième principe, celui du refus de la réflexion épistémologique. Cette réflexion est pourtant

3 Cf. Chantier de la salle symphonique de Paris

4 Cf. Le Conseil de simplification pour les entreprises proposant en 2014 l'ouverture du capital des sociétés d'architecture... et le projet de loi espagnol d'autoriser les ingénieurs à signer les Permis de Construire.

5 Global Award for Sustainable Architecture, Prix international annuel co-organisé par la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

salutaire. Comment repenser et faire évoluer l'architecture quand ses bases théoriques ne sont plus claires ? Pourquoi ne pas les interroger ? Il n'y a qu'à lire les intitulés de Master des ENSA pour comprendre qu'ils ne constituent, ensemble, aucune logique disciplinaire. Ils ne font pas système. Ainsi qu'est-ce vraiment que l'architecture ? L'art de composer et de décorer les édifices⁶ ? Des volumes sous la lumière ? Ou plus récemment « l'Art d'habiter la terre »⁷ ou « une sémiophysique de l'espace social »⁸ ? Qu'est-ce qui la constitue ? Et qu'elles sont ses échelles ? Les édifices uniquement ou l'ensemble des territoires habités, quelles que soient leur taille ? Ces questions doivent être posées afin de se réapproprier et de porter loin tous les sujets incombant naturellement à notre discipline.

Au fil des siècles nos connaissances et nos compétences se sont ainsi appauvries au profit des corps de métiers qui ont émergés sur tous ces terrains laissés en jachères par des architectes soucieux de leurs dessins plus que de leur dessein⁹ ; trop d'entre nous sont aujourd'hui devenus des producteurs d'images¹⁰ – sous-traités ! - souvent désincarnées et inconstructibles. Pour endiguer ce phénomène nous nous devons de redevenir acteurs de notre avenir, il est temps d'arrêter de regarder passer l'histoire. Nous nous devons, en tant qu'enseignants, en tant que chercheurs et en tant que praticiens de l'architecture, de fixer les objectifs d'évolution théoriques et pratiques de notre discipline à moyens et à longs termes et de les diffuser massivement dans l'ensemble de la société. Nous nous devons de le faire, maintenant, époque charnière commandant le renouvellement de notre paradigme sociétal, car d'autres sont en train de le faire à notre place. Conscients de cette histoire commune, dépassons nos tares, nos peurs et nos certitudes pour construire, ensemble, pour les Humains qui l'habitent, les territoires habités de demain.

6 Dictionnaire de l'Académie éd. 1878 : Architecte : "l'artiste qui compose les édifices, en détermine les proportions, les distributions, les décorations, les fait exécuter sous ses ordres et en règle les dépenses". Dictionnaire Larousse en ligne 2014 : « Personne qui conçoit le parti, la réalisation et la décoration de bâtiments de tous ordres, et en dirige l'exécution ».

7 Définition des Global Awards for Sustainable Architecture

8 Définition donnée par Patrice Ceccarini dans son livre « Catastrophisme architectural », Harmattan, Paris, 2003

9 Le délitage de nos savoirs et savoir-faire pourrait s'être déployé de la manière suivante :

17^e siècle : Conception moins acte de bâtir (création de l'Académie)

18^e siècle : Conception moins ingénierie (les ingénieurs sortants des grandes écoles créées au 17^e récupèrent la création des ponts et des chaussées).

20^e siècle : Conception moins économie et technique (les BET structure, fluides, économie apparaissent à partir de l'après-guerre). Conception moins programmation (à partir des années 1960, des BET programmation récupèrent peu à peu la relation architecte-client qui fait aujourd'hui énormément défaut à la qualité architecturale). A partir de 1968, l'urbanisme est développé aux Arts et Métiers puis à la Sorbonne.

Début 21^e siècle : Conception moins réalisation (PPP, Conception/réalisation mandatée par les entrepreneurs)

Et maintenant : Conception moins environnement (la situation, les percements des enveloppes, l'inertie, certains systèmes constructifs sont guidés par les choix des BET HQE).

En 2015, avec le BIM obligatoire pour les édifices public, conception moins gestion du projet ?

Et bientôt ? : Conception moins maîtrise des ambiances ? Autorisation des ingénieurs à signer un permis de construire comme l'Espagne vient d'en faire une proposition de loi ? Ouverture du capital des sociétés d'architecture ?

10 Cf. les missions « Permis de Construire » demandées par les promoteurs immobiliers, notamment dans le logement. Ces derniers intégrant en interne des cellules d'architectes (qui ne signent pas) pour dessiner et exécuter le projet à partir des documents de l'architecte signataire du PC. Dans ces missions, le promoteur assure souvent la maîtrise d'œuvre d'exécution.